

2 rue du Docteur Forgeois - Parc des Bonnettes BP 20990 62012 Arras Cedex

Tél.: 03 21 60 20 20 Fax: 03 21 60 20 00

www.hopital-prive-arras-les-

AUTORISATION D'HOSPITALISATION D'UN MAJEUR SOUS TUTELLE

MIEUXINEORMER POUR MIEUX SOIGNER

IDENTITÉ DU PATIENT MAJEUR SOUS TUTELLE	
Nom:	
Nom de naissance :	
Prénom:	
Adresse:	
Médecin en charge de l'hospitalisation :	
Date d'hospitalisation :	
LE TUTEUR Il est rappele que la qualité de tuteur doit être justifiée par la production de la décision de Justice n'ayant pas fait l'objet d'une revocation.	LE MAJEUR SOUS TUTELLE (LE PATIENT) (le consentement du majeur sous tutelle doit être systematiquement recherché s'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision)
Nom:	Je reconnais avoir été informé(e) et donné-mon accord
Nom de naissance : , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	à mon hospitalisation prochaine.
Prénom:	Fait le:
Date de naissance :	À:
Adresse:	Signature :
\$6005	
Date de l'ordonnance du juge des tutelles nommant le	
tuteur:	
Téléphone domicile :	
Téléphone portable :	
Je reconnais avoir été informé(e) et donné mon accord à l'hospitalisation prochaine du majeur dont j'assure la tutelle désigné ci-dessus.	Ce document doit être impérativement signé par le tuteur et remis à l'établissement, au plus tard le jour de l'hospitalisation de la personne
Fait le:	sous tutelle.

Signature: